



CONCOURS PHOTO

Tu aimes prendre des photos ?
Alors inscris-toi à notre concours !



COUP DE CŒUR DU MAIRE

Le concours de photographie s'adresse à tous les contribuables de la municipalité. Son but : illustrer un calendrier municipal et ajouter des nouvelles images à notre banque de photos. Les participants sont invités à s'inspirer d'un thème original pour capturer un lieu, scène ou un événement, des photos de la nature, des photos captivantes des différentes saisons ou d'une infrastructure. Les photos doivent être prises sur le territoire de la municipalité.



DATE LIMITE
31 mai 2027
à 16 heures



À GAGNER
Un chandail de votre
choix avec le logo
de la municipalité.



COMMENT PARTICIPER :

- 1 Être citoyen de la municipalité.
- 2 Une inscription par personne avec une limite de 4 photos.
- 3 Être l'auteur de la photo et autoriser la municipalité à publier la photo soumise, ainsi que son nom dans le calendrier municipal et d'autres outils de communication à des fins promotionnelles.
- 4 En cas d'identification claire de personnes sur la photo, celles-ci doivent consentir à la publication.
- 5 Les participants de moins de 18 ans doivent fournir un consentement signé par un parent ou un tuteur légal.
- 6 Transmettre vos images à l'adresse courriel municipalite@lac-sainte-marie.com et ajoutez comme objet : Concours photo Coup de Cœur du Maire.
- 7 Nous transmettre votre nom, votre adresse de propriété, votre numéro de téléphone.
- 8 Transmettre vos photos en format JPG et en couleur.
- 9 Le non-respect des critères entraînera un rejet automatique de votre inscription.

Montrez-nous
votre vision de
Lac-Sainte-Marie
et faites rayonner
notre beauté
unique !



Participez maintenant !



Pour plus d'informations :
819-467-5437



Courriel :
municipalite@lac-sainte-marie.com